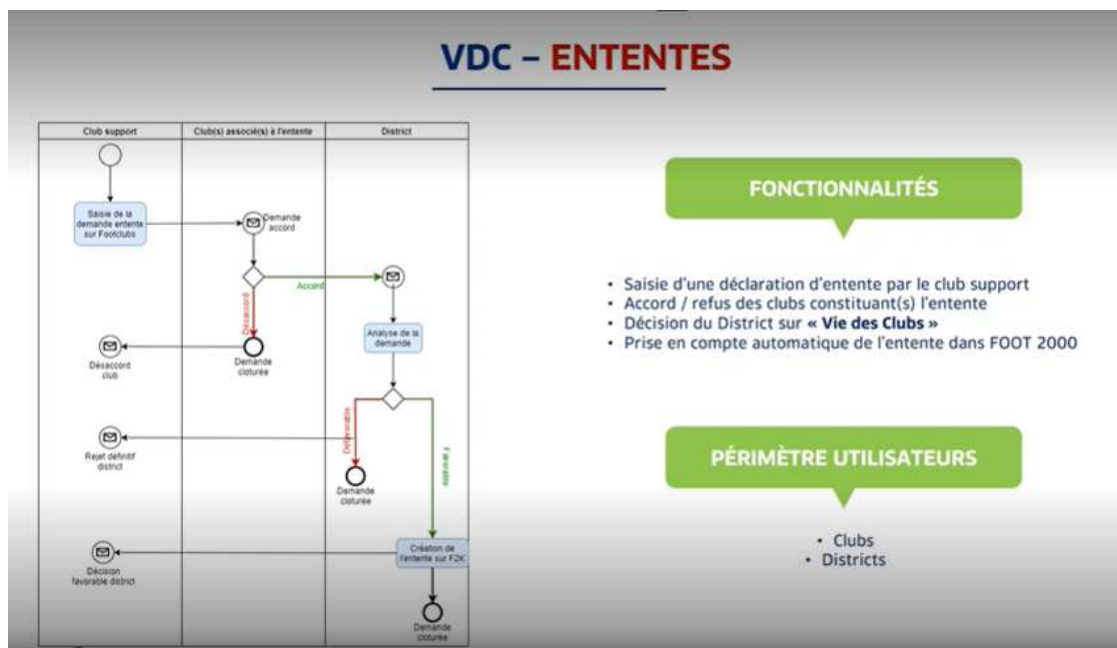




DISTRICT INDRE ET LOIRE DE FOOTBALL

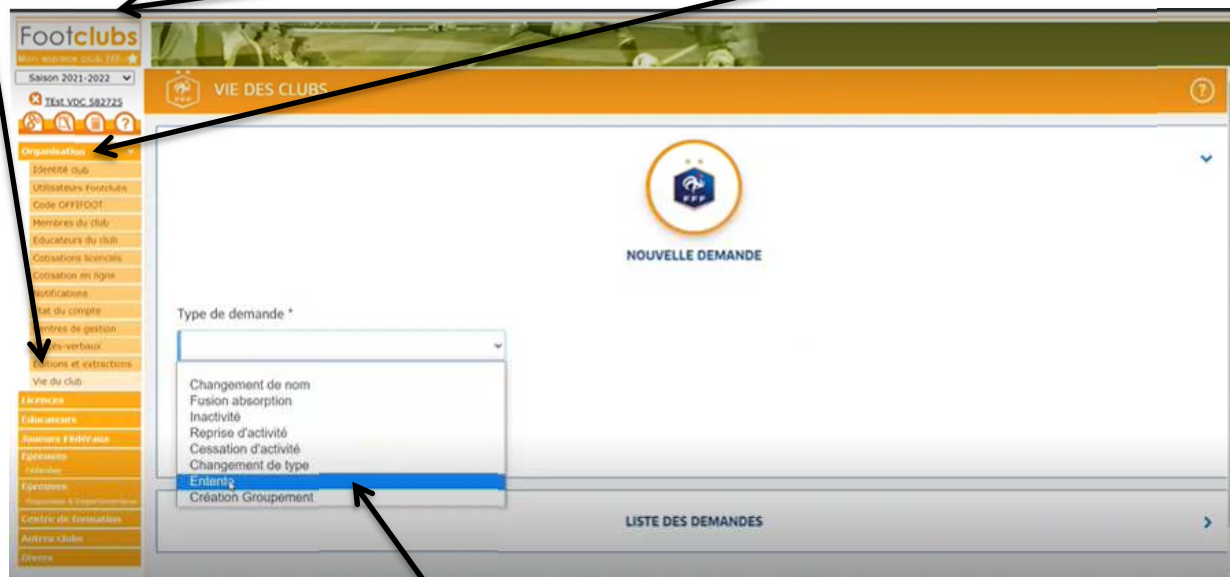
DOSSIER ENTENTE SAISON 2022/2023

Nouvelle procédure à appliquer dès la saison 2022/2023 suite à une directive de la FFF.



Informations générales :

Les demandes d'ententes se font de manière dématérialisée à compter de la saison 2022/2023 et **sont donc saisies obligatoirement par le club support de l'entente** dans Footclubs puis Organisation puis Vie des Clubs.



Le club support de l'entente saisit la demande en respectant la procédure ci-dessous et l'envoi de façon dématérialisée au(x) club(s) figurant dans l'entente.



Renseignez la saison puis l'équipe concernée ou créer l'équipe si nécessaire.

ou créez l'équipe si celle-ci n'est pas répertoriée puis validez.

Type de demande*

Entente

Article 39 bis des Règlements généraux de la F.F.F.
La déclaration d'une entente doit être formulée par le club support de cette entente.
Avant de continuer, assurez-vous que vous êtes bien le club support de l'entente.
Attention, la prise en compte effective d'une entente est soumise à validation du District.

Saison concernée*

2021-2022

Club support de l'entente

518434 - U.S. PRUNIER

Autre(s) Club(s) constituant

Recherche (n° affiliation, nom du club...)

Ajouter

Nom souhaité pour l'entente*

ENT.

Recherchez le ou les club(s) en entente.

Article 39 bis des Règlements généraux de la F.F.F.
La déclaration d'une entente doit être formulée par le club support de cette entente.
Avant de continuer, assurez-vous que vous êtes bien le club support de l'entente.
Attention, la prise en compte effective d'une entente est soumise à validation du District.

Saison concernée*

2021-2022

Équipe*

U15 / Libre - U.S. Pruniers 1 - U15 Départemental 2

Club support de l'entente

518434 - U.S. PRUNIER

Autre(s) Club(s) constituant l'entente*

Recherche (n° affiliation, nom du club...)	Club
590258	590258 - VNC FOOT
521585	521585 - A.S. SOINGS EN S...

Ajouter

Nom souhaité pour l'entente*

ENT. VNC FOOT AS SOINGS

Installation où auront lieu les rencontres*

Donnez le nom à votre entente : **NOM DU CLUB SUPPORT suivi de *ENT**

Exemple : CELLE SAINT AVANT*ENT

Sélectionnez les installations concernées (celles de votre club) ou autres installations (si celles d'un club de votre entente).

Club support de l'entente
518434 - U.S. PRUNIER

Autre(s) Club(s) constituant l'entente:

Recherche (n° affiliation, nom du club...) Club

590258 590258 - VNC FOOT

521585 521585 - A.S. SOINGS EN S...

➕ Ajouter

Nom souhaité pour l'entente:

ENT. VNC FOOT AS SOINGS

(Ex : ENT. CLUB1 CLUB2 CLUB3)

Installation(s) où auront lieu les rencontres:

☒ Rattachée au(x) club(s) ☐ Autre installation

123456789 - PRUNIER EN SOLOGNE - STADE DANIEL BISSON 1

987654321 - VERNOU EN SOLOGNE - STADE LOUIS GOURY DU ROSLANS

➕ Ajouter

Motif amenant la constitution de cette entente:

Commentaire

Installation souhaitée pour la première phase

Installation souhaitée pour la deuxième phase

Ne pas oublier d'indiquer un commentaire si nécessaire (ex : 1^{ère} phase à... et 2^{ème} phase à...).

➕ Ajouter

Nom souhaité pour l'entente:

ENT. VNC FOOT AS SOINGS

(Ex : ENT. CLUB1 CLUB2 CLUB3)

Installation(s) où auront lieu les rencontres:

☒ Rattachée au(x) club(s) ☐ Autre installation

123456789 - PRUNIER EN SOLOGNE - STADE DANIEL BISSON 1

987654321 - VERNOU EN SOLOGNE - STADE LOUIS GOURY DU ROSLANS

➕ Ajouter

Motif amenant la constitution de cette entente:

Le nombre de licenciés de chacun des clubs dans la catégorie concerné ne leur permet pas d'engager une équipe. L'entente permettra de faire jouer les enfants.

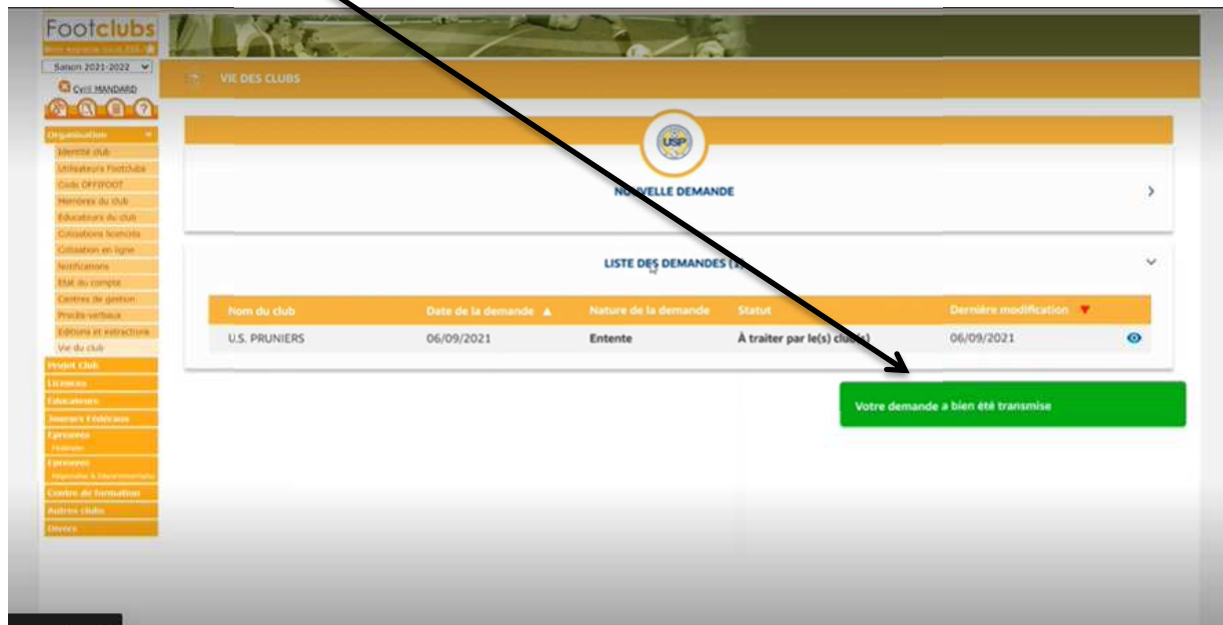
*Champ obligatoire

Envoyer la demande

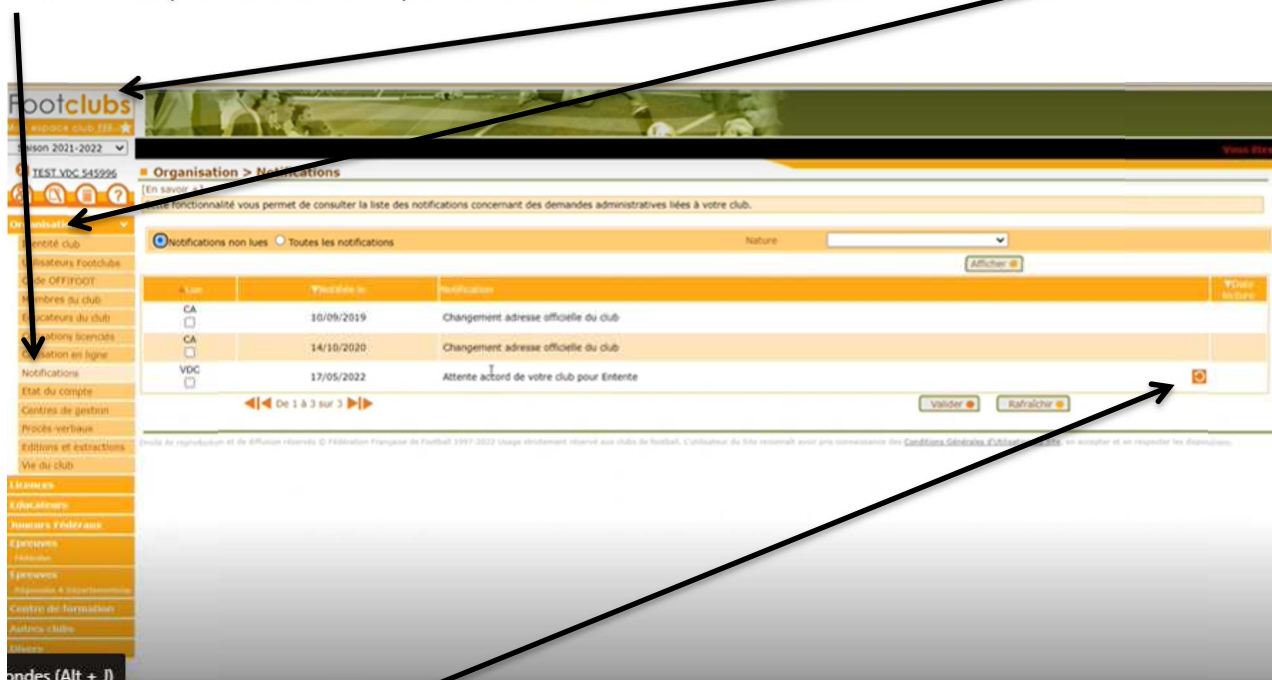
Notez le motif amenant à la constitution de l'entente.

Une fois les renseignements saisis, envoyez la demande.

Votre demande est transmise au(x) club(s) constituant votre entente.



Les clubs figurant dans l'entente demandée reçoivent dans Footclubs puis Organisation puis Notifications, une notification qu'ils doivent accepter ou refuser.



Cliquez sur ce bouton et vous serez redirigé vers l'onglet Vie des clubs.

Cliquez sur le bouton.

Footclubs

Saison 2021-2022

TEST VDC 545996

Organisation

- Identité club
- Militaires Footclubs
- Code OFF FOOT
- Membres du club
- Educateurs du club
- Cotisations licences
- Cotisation en ligne
- Notifications
- Etat du compte
- Centres de gestion
- Processus verbaux
- Editions et extractions
- Vie du club

VIE DES CLUBS

Type de demande

* Champ obligatoire

LISTE DES DEMANDES

Nom du club	Date demande	Nature de la demande	Statut	Date modification
1 résultat(s)				
582725 - F.C. ATLANTIQUE MORBIHAN	17/05/2022	Entente	A traiter par le(s) club(s)	17/05/2022

Donnez votre accord en face de votre club.

Footclubs

Saison concernée* 2021-2022

Equipe* U15 / Libre - U.S. Pruniers 1 - U15 Départemental 2

Club support de l'entente 518434 - U.S. PRUNIER

Autre(s) Club(s) constituant l'entente*

590258 - VNC FOOT	Accord
521585 - A.S. SOINGS EN SOLOGNE	En attente

Nom souhaité pour l'entente* ENT VNC FOOT AS SOINGS

(Ex. - ENT. CLUB1 CLUB2 CLUB3)

Installation où auront lieu les rencontres* 123456789 - PRUNIER EN SOLOGNE - STADE DANIEL BISSON 1

Commentaire Installation souhaité pour toutes les phases

Motif amenant la constitution de cette entente :

Le nombre de licenciés de chacun des clubs dans la catégorie concerné ne leur permet pas d'engager une équipe. L'entente permettra de faire jouer les enfants.

ou refusez la demande.

The screenshot shows the 'Footclubs' web application interface. On the left is a sidebar with a menu under 'Organisation' including items like 'Identité club', 'Utilisateurs Footclubs', 'Code OFFFOOT', 'Membres du club', 'Educateurs du club', 'Cotisations licenciés', 'Cotisation en ligne', 'Notifications', 'Etat du compte', 'Centres de gestion', 'Procès-verbaux', 'Editions et extractions', and 'Vie du club'. The main content area displays a form for a 'Club support' (582725 - SEVERAC FC ATL. MOBB). Below this, the 'Club(s) constituant l'entente' field contains '545996 - F.C. BOBOTO'. The 'Avis club' dropdown menu is open, showing 'Accord' and 'Refus' options. The 'Nom souhaité pour l'entente' field contains 'ENT. NOM DÉMO'. At the bottom, the 'Installation(s) où auront lieu les rencontres de l'entente' field contains '441090301 - NANTES - PARC DES SPORTS DE PROCÉ'. A timestamp '0:16:04' and a keyboard shortcut 'ondes (Alt + J)' are visible in the bottom left corner.

Et enfin, validez.

This screenshot shows the same 'Footclubs' web application interface, but the 'Avis club' dropdown menu is now closed. The 'Nom souhaité pour l'entente' field still contains 'ENT. NOM DÉMO'. The 'Installation(s) où auront lieu les rencontres de l'entente' field contains '441090301 - NANTES - PARC DES SPORTS DE PROCÉ', and the 'Commentaire' field contains 'commentaire 1'. A new field, 'Motif amenant la constitution de cette entente', is visible at the bottom with the placeholder text 'motif de l'entente'. The 'Valider' button is now highlighted in blue at the bottom right of the form. The sidebar and other UI elements remain the same as in the previous screenshot.

En cas de refus, la demande sera close et le club support sera informé.

En cas d'acceptation, la demande est transmise au District pour validation.

The screenshot displays the 'VIE DES CLUBS' section of the Footclubs website. On the left is a navigation menu with categories like 'Organisation', 'Licences', and 'Autres clubs'. The main area features a form for submitting a request, with a dropdown for 'Type de demande' and a label '* Champ obligatoire'. Below the form is a table titled 'LISTE DES DEMANDES' showing one entry for '582725 - F.C. ATLANTIQUE MORBIHAN' with a status of 'Entente'. A green confirmation message 'Demande enregistrée' is visible in the bottom right corner, circled in black.

Nom du club	Date demande	Nature de la demande	Statut	Date modification
582725 - F.C. ATLANTIQUE MORBIHAN	17/05/2022	Entente	A traiter par le(s) club(s)	17/05/2022

Le District ne peut plus saisir une demande d'entente comme auparavant et la démarche doit être faite par les clubs (Directive FFF).

Il est demandé aux clubs souhaitant constituer une entente de respecter la procédure ci-dessus.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à contacter le secrétariat du District (02.47.32.24.11 ou competitions@indre-et-loire.fff.fr)

Merci.